



联合国
粮食及
农业组织

Food and Agriculture
Organization of the
United Nations

Organisation des Nations
Unies pour l'alimentation
et l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная организация
Объединенных Наций

Organización de las
Naciones Unidas para la
Alimentación y la Agricultura

منظمة
الغذية والزراعة
للأمم المتحدة

F

COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE

Point 9.1 de l'ordre du jour provisoire

Dix-huitième session ordinaire

27 septembre – 1^{er} octobre 2021

RAPPORT DE LA SIXIÈME SESSION DU GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE INTERGOUVERNEMENTAL SUR LES RESSOURCES GÉNÉTIQUES FORESTIÈRES

Note du Secrétariat

À sa dernière session, la Commission a demandé à ses groupes de travail techniques intergouvernementaux de se réunir avant sa dix-huitième session ordinaire. Le Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources génétiques forestières (dénommé ci-après «le Groupe de travail») a tenu sa sixième session du 13 au 15 avril 2021, en visioconférence. Il a examiné, entre autres, l'état d'avancement de la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques forestières, de l'élaboration du deuxième rapport sur *L'État des ressources génétiques forestières dans le monde* et de la mise au point d'un nouveau système mondial d'information sur les ressources génétiques forestières. Il s'est penché également sur des questions intersectorielles, telles que l'accès et le partage des avantages, l'«information de séquençage numérique», le rôle des ressources génétiques forestières dans l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets, les travaux sur les biotechnologies au service de l'utilisation durable et de la conservation des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture, ainsi que les solutions possibles pour réorganiser les activités intersessions de la Commission. Le rapport de la sixième session du Groupe de travail, qui fait l'objet du présent document, est présenté à la Commission afin que celle-ci l'examine.



**Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture**

**COMMISSION DES
RESSOURCES GÉNÉTIQUES
POUR L'ALIMENTATION ET
L'AGRICULTURE**

CGRFA/WG-FGR-6/21/Report

Sixième session du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources génétiques forestières

13-15 avril 2021

**COMMISSION DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES
POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE**

RAPPORT DE LA SIXIÈME SESSION

DU

**GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE INTERGOUVERNEMENTAL
SUR LES RESSOURCES GÉNÉTIQUES FORESTIÈRES**

13-15 avril 2021

**ORGANISATION DES NATIONS UNIES
POUR L'ALIMENTATION ET L'AGRICULTURE
Rome, 2021**

Les documents relatifs à la sixième session du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources génétiques forestières de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture peuvent être consultés sur internet, à l'adresse suivante:

<http://www.fao.org/forest-genetic-resources/working-group/fr>

Ils peuvent également être obtenus sur demande adressée au:

Secrétaire du Groupe de travail technique intergouvernemental
sur les ressources génétiques forestières
Division des forêts
Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
00153 Rome (Italie)

Courriel: FO-ITWG-FGR@fao.org

Les appellations employées dans ce produit d'information et la présentation des données qui y figurent n'impliquent de la part de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

TABLE DES MATIÈRES

	<i>Paragraphes</i>
I. Introduction	1-3
II. Ouverture de la session et élection du président, des vice-présidents et du rapporteur	4-9
III. État d'avancement de la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques forestières	10-12
IV. État d'avancement de l'élaboration du deuxième rapport sur <i>L'État des ressources génétiques forestières dans le monde</i>	13-16
V. Mise au point d'un nouveau système mondial d'information sur les ressources génétiques forestières	17-20
VI. Accès aux ressources génétiques forestières et partage des avantages en découlant	21-25
VII. «Information de séquençage numérique» relative aux ressources génétiques forestières	26-30
VIII. Rôle des ressources génétiques forestières dans l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets	31-37
IX. Examen des travaux sur les biotechnologies pour la conservation et l'utilisation durable des ressources génétiques forestières	38-43
X. Options possibles quant à l'organisation des futures activités intersessions de la Commission	44-48
XI. Déclarations de clôture	49-51

Annexes

- A. Ordre du jour de la sixième session du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources génétiques forestières
- B. Membres et suppléants du Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources génétiques forestières élus par la Commission à sa dix-septième session ordinaire
- C. Liste des documents

I. INTRODUCTION

1. Le Groupe de travail technique intergouvernemental sur les ressources génétiques forestières (dénommé ci-après «le Groupe de travail») a tenu sa sixième session du 13 au 15 avril 2021. La liste des membres et des suppléants du Groupe de travail figure à l'*annexe B*. On trouvera la liste des délégués et des observateurs sur le site web du Groupe de travail¹.
2. La réunion s'est exceptionnellement déroulée à distance en raison de la pandémie mondiale de covid-19 et des préoccupations et contraintes liées à la santé publique qui en découlent. Cette décision a été prise à la suite des consultations menées par le Bureau de la Commission au sujet des modalités relatives à la tenue de la réunion à distance, lesquelles ont été approuvées par les membres du Groupe de travail.
3. Avant d'entamer ses débats, le Groupe de travail a confirmé que la réunion à distance constituait une session ordinaire officielle. Il est convenu d'appliquer ses règles et pratiques habituelles à la conduite de la réunion et de déroger à toute règle qui pourrait être incompatible avec la tenue à distance de la réunion. Il est également convenu d'appliquer les procédures spéciales ou les modalités de travail aménagées qui pourraient être nécessaires au bon déroulement de la réunion.

II. OUVERTURE DE LA SESSION ET ÉLECTION DU PRÉSIDENT, DES VICE-PRÉSIDENTS ET DU RAPPORTEUR

4. Le Vice-Président de la cinquième session du Groupe de travail, M. Czesław Koziol (Pologne), a souhaité la bienvenue aux délégués et aux observateurs.
5. La Directrice de la Division des forêts, M^{me} Mette Wilkie, a souhaité la bienvenue aux délégués et aux observateurs. Elle a souligné que les arbres et les autres espèces végétales ligneuses ainsi que leurs ressources génétiques étaient essentiels pour les populations et la biodiversité. Elle a également rappelé l'importance que revêt la gestion durable des forêts, notamment leur restauration, pour la préservation de la biodiversité. Elle a en outre affirmé que la restauration des forêts ne pouvait porter ses fruits que si les systèmes nationaux d'approvisionnement en semences d'arbres fonctionnaient bien et si les considérations génétiques étaient prises en compte dans les activités concrètes de restauration. Par ailleurs, elle a estimé que les thèmes de la réunion étaient tout à fait en adéquation avec le développement durable et les efforts de conservation de la biodiversité et des ressources génétiques forestières. Elle a souligné qu'il fallait intensifier les activités de sensibilisation et que la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques forestières contribuait aux efforts mondiaux.
6. La Secrétaire de la Commission des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (dénommée ci-après «la Commission»), M^{me} Irene Hoffmann, a souhaité la bienvenue aux délégués et aux observateurs. Elle a souligné que la poursuite de la mise en œuvre du Plan d'action mondial et le suivi de son application, de même que l'élaboration du deuxième rapport sur *L'État des ressources génétiques forestières dans le monde* (dénommé ci-après «le deuxième rapport»), étaient importants pour les travaux de la Commission. Elle a conclu en insistant sur le fait qu'il fallait traiter la question des ressources génétiques forestières dans le contexte plus général de la biodiversité et harmoniser la mise en œuvre des politiques relatives aux ressources génétiques forestières avec l'application d'autres politiques, notamment celles qui concernent d'autres ressources génétiques ainsi que la conservation et l'utilisation durable de la biodiversité de manière générale.
7. Le Vice-Président a informé le Groupe de travail que, conformément à l'article III des statuts du Groupe de travail, l'Eswatini (en remplacement du Cameroun), la France (en remplacement de la Suède), la République islamique d'Iran (en remplacement de la Jordanie) et l'Afghanistan (en remplacement du Soudan) participeraient à la session en qualité de membres.

¹ www.fao.org/forest-genetic-resources/working-group/intergovernmental-technical-working-group-on-forest-genetic-resources/detail/fr/c/1256835/.

8. Le Groupe de travail a élu M. Yongqi Zhen (Chine) à la présidence. Il a également élu M. Leonardo Gallo (Argentine), M. Gwylim Blackburn (Canada), M. Sihle Magagula (Eswatini), M^{me} Mari Rusanen (Finlande), M. Anton Lata (Papouasie-Nouvelle-Guinée) et M. Khosro Sagheb-Talebi (République islamique d'Iran) à la vice-présidence ainsi que M^{me} Mari Rusanen au poste de rapporteur.
9. Le Groupe de travail a adopté l'ordre du jour reproduit à l'*annexe A*.

III. ÉTAT D'AVANCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION MONDIAL POUR LA CONSERVATION, L'UTILISATION DURABLE ET LA MISE EN VALEUR DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES FORESTIÈRES

10. Le Groupe de travail a examiné le document intitulé *État d'avancement de la mise en œuvre du Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques forestières*².
11. Le Groupe de travail a pris note du compte rendu des activités et a salué les progrès accomplis dans la mise en œuvre du Plan d'action mondial, notamment sa contribution au programme international de recherche sur les ressources génétiques forestières. Il a pris acte de la mobilisation fructueuse par la FAO de ressources extrabudgétaires aux fins de l'élaboration du deuxième rapport et de la mise en place du système mondial d'information sur les ressources génétiques forestières. Il a remercié le Gouvernement de l'Allemagne d'avoir prêté un appui financier à ces travaux. Il a invité les pays à redoubler d'efforts dans la mise en œuvre du Plan d'action mondial. Il les a également encouragés à continuer d'intégrer les ressources génétiques forestières dans des actions plus générales et globales sur la gestion durable des forêts et les mesures d'atténuation du changement climatique et d'adaptation à ses effets, ainsi qu'à déterminer les besoins en matière d'actions spécifiques et stratégiques sur les ressources génétiques forestières.
12. Le Groupe de travail a recommandé à la Commission de prier la FAO de continuer à coordonner et à appuyer la mise en œuvre du Plan d'action mondial, en collaboration avec les réseaux régionaux consacrés aux ressources génétiques forestières et les organisations internationales concernées, selon qu'il convenait. Il lui a également recommandé de demander à la FAO de continuer à sensibiliser la communauté internationale à l'importance du Plan d'action mondial et des ressources génétiques forestières et de rendre publiques, dès que possible, les *Directives volontaires relatives à l'élaboration de stratégies nationales sur les ressources génétiques forestières*, y compris des exemples d'approches nationales. Enfin, il lui a recommandé d'encourager les donateurs à appuyer la mise en œuvre du Plan d'action mondial.

IV. ÉTAT D'AVANCEMENT DE L'ÉLABORATION DU DEUXIÈME RAPPORT SUR L'ÉTAT DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES FORESTIÈRES DANS LE MONDE

13. Le Groupe de travail a examiné le document intitulé *État d'avancement de l'élaboration du deuxième rapport sur L'État des ressources génétiques forestières dans le monde*³.
14. Le Groupe de travail a pris note de l'état d'avancement de l'élaboration du deuxième rapport et des activités menées à ce titre, dont il est rendu compte dans le document. Il a adressé ses remerciements à la FAO, qui a organisé des ateliers de formation régionaux afin d'aider les points focaux nationaux chargés des ressources génétiques forestières (ci-après dénommés les «points focaux nationaux») à établir les rapports nationaux. Il a demandé à la FAO de veiller à ce que les quatre réunions d'experts destinées à recueillir des informations complémentaires sur les ressources génétiques forestières auprès de la communauté scientifique en vue de l'élaboration du deuxième rapport aient lieu selon un processus largement représentatif.
15. Le Groupe de travail a souligné qu'il était urgent de mettre la dernière main au deuxième rapport et a recommandé à la Commission d'inviter les pays qui ne l'ont pas encore fait à désigner un point focal national et des suppléants, selon que de besoin. Il a aussi invité les pays, les réseaux

² CGRFA/WG-FGR-6/21/2.

³ CGRFA/WG-FGR-6/21/3.

régionaux et les organisations internationales compétentes qui ne l'ont pas encore fait à transmettre leurs rapports définitifs à la FAO d'ici au 31 octobre 2021, ou dès que possible après cette date, afin de ne pas retarder l'élaboration du texte final du projet de deuxième rapport, que le Groupe de travail a prévu d'examiner à sa prochaine session et la Commission à sa dix-neuvième session ordinaire. Il a noté que la mise en place de réseaux à l'échelle régionale et la mise en commun des expériences pourraient aider les points focaux nationaux à établir leur rapport national. Il a également noté que plusieurs pays avaient fait part de leur intention de présenter leur rapport dans les délais impartis. Le Groupe de travail a par ailleurs insisté sur les obstacles humains et financiers qui ont retardé la mise au point finale des rapports d'un grand nombre de pays.

16. Le Groupe de travail a également recommandé à la Commission d'inviter les donateurs à contribuer à l'établissement des rapports nationaux, en particulier ceux des pays en développement, ainsi qu'à la mise au point définitive et à la publication du deuxième rapport, et à la FAO de réfléchir à de nouvelles manières de publier et de diffuser à moindre coût le deuxième rapport et les principales informations qu'il contient. Enfin, il a encouragé la FAO à mettre les rapports nationaux à disposition sur son site web.

V. MISE AU POINT D'UN NOUVEAU SYSTÈME MONDIAL D'INFORMATION SUR LES RESSOURCES GÉNÉTIQUES FORESTIÈRES

17. Le Groupe de travail a examiné le document intitulé *Mise au point d'un nouveau système mondial d'information sur les ressources génétiques forestières*⁴.

18. Le Groupe de travail a pris note des activités menées dans ce cadre, dont il est rendu compte dans le document. Il a recommandé que le nouveau système d'information mette à la disposition des utilisateurs un outil convivial de communication de rapports et une plateforme en ligne aisément accessible facilitant la mise en commun de données sur les ressources génétiques forestières.

19. Le Groupe de travail a salué la mobilisation des points focaux nationaux dans l'évaluation des besoins et les essais menés à différentes étapes de la mise au point du système d'information, et a recommandé que ce système contribue à l'harmonisation des rapports sur les ressources génétiques forestières élaborés aux niveaux régional et national, réduisant ainsi la charge de travail que représente l'établissement de ces rapports pour les pays et facilitant l'accès aux informations sur ces ressources. Il a encouragé la FAO à tenir les points focaux nationaux informés de la progression de la mise en place du système d'information. Il a pris note du souhait du Centre de recherche forestière internationale – Centre mondial d'agroforesterie ainsi que de l'Institut forestier européen de participer à la conception du nouveau système d'information.

20. Il a recommandé que la Commission invite les pays et leurs points focaux nationaux à participer à l'élaboration et à la mise à l'essai du nouveau système mondial d'information sur les ressources génétiques forestières, et à continuer à communiquer des données sur ces ressources, conformément aux cibles, aux indicateurs et aux moyens de vérification adoptés par la Commission à sa seizième session ordinaire⁵, de sorte à en favoriser la large diffusion. Il a en outre recommandé à la Commission de demander à la FAO de poursuivre son travail de mise au point du nouveau système mondial d'information, facile d'utilisation, sur les ressources génétiques forestières. Il a également indiqué qu'il importait d'éviter les doublons et de bien différencier ce système d'information des autres systèmes qui existent déjà.

VI. ACCÈS AUX RESSOURCES GÉNÉTIQUES FORESTIÈRES ET PARTAGE DES AVANTAGES EN DÉCOULANT

21. Le Groupe de travail a examiné le document intitulé *Accès aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et partage des avantages en découlant: examen et perspectives*⁶ et a pris acte des documents d'information intitulés *Draft survey of access and benefit-sharing country measures accommodating distinctive features of genetic resources for food and agriculture and*

⁴ CGRFA/WG-FGR-6/21/4.

⁵ CGRFA-16/17/Rapport, paragraphe 74; CGRFA-16/17/20, annexe C.

⁶ CGRFA/WG-FGR-6/21/5.

*associated traditional knowledge*⁷ (Projet d'enquête sur les mesures prises par les pays en matière d'accès et de partage des avantages qui tiennent compte des caractéristiques propres aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et des connaissances traditionnelles qui s'y rapportent) et *Inputs by Members on access and benefit-sharing for genetic resources for food and agriculture*⁸ (Contributions des membres sur l'accès aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et le partage des avantages qui en découlent).

22. Le Groupe de travail a salué les travaux de la Commission sur l'accès aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture (RGAA) et le partage des avantages qui en découlent, a encouragé la Commission à poursuivre ces travaux et a pris note des éléments nouveaux qui se sont fait jour au titre d'autres accords ou instruments internationaux intéressant l'accès et le partage des avantages. Il a souligné la nécessité de veiller à ce que les travaux de la Commission ne fassent pas double emploi et soient en accord avec ceux menés dans les autres enceintes pertinentes. Il a réservé un accueil favorable au projet d'enquête sur les mesures prises par les pays en matière d'accès et de partage des avantages qui tiennent compte des caractéristiques propres aux RGAA et des connaissances traditionnelles qui s'y rapportent, dont il a estimé qu'il s'agissait d'une compilation exhaustive et utile des mesures existantes dans ce domaine. Les membres du Groupe de travail ont formulé des observations sur le projet d'enquête, ont fourni des informations sur les projets en cours et l'expérience acquise au niveau national, et ont pris note du fait qu'il était encore possible de communiquer des observations et des éléments par écrit.

23. Le Groupe de travail a recommandé que la Commission envisage, à un moment ou un autre, de réviser les Éléments relatifs à l'accès et au partage des avantages, assortis de leurs notes explicatives, sur la base d'exemples particuliers de mesures prises par les pays en matière d'accès et de partage des avantages qui prennent en considération les caractéristiques propres aux RGAA et/ou les connaissances traditionnelles qui s'y rapportent.

24. Le Groupe de travail a également recommandé que la Commission envisage, à un moment ou un autre, d'élaborer un rapport sur l'application concrète des mesures prises par les pays en matière d'accès et de partage des avantages dans les différents sous-secteurs des RGAA, en vue de déterminer les effets de telles mesures sur l'utilisation et la conservation des RGAA appartenant aux différents sous-secteurs et des connaissances traditionnelles qui s'y rapportent, ainsi que sur le partage juste et équitable des avantages. Il a recommandé de faire en sorte que ce rapport n'impose pas une charge de travail importante en matière de communication d'informations pour les membres et ne fasse pas double emploi avec les autres exigences concernant l'établissement de rapports.

25. Enfin, le Groupe de travail a recommandé que la Commission demande au Secrétariat de réaliser une évaluation sur l'utilité des Éléments relatifs à l'accès et au partage des avantages quant à l'élaboration et à la mise en œuvre de mesures afférentes à l'accès et au partage des avantages, en tant qu'elles s'appliquent aux différents sous-secteurs des RGAA, afin de déceler les lacunes et les faiblesses, et a recommandé des activités pour examen par les groupes de travail et la Commission.

VII. «INFORMATION DE SÉQUENÇAGE NUMÉRIQUE» RELATIVE AUX RESSOURCES GÉNÉTIQUES

26. Le Groupe de travail a examiné le document intitulé «*Information de séquençage numérique*» concernant les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture: *possibilités d'innovation, enjeux et implications*⁹. Il a étudié les applications actuelles ou potentielles de l'«information de séquençage numérique» dans le domaine des ressources génétiques forestières, telles que présentées dans le document de travail, et a estimé que les applications les plus importantes dans le domaine de la gestion durable, de la conservation et de l'utilisation durable des forêts ainsi que du commerce étaient prises en compte.

⁷ CGRFA/WG-FGR-6/21/Inf.3.

⁸ CGRFA/WG-FGR-6/21/Inf.4.

⁹ CGRFA/WG-FGR-6/21/6.

27. Le Groupe de travail a recommandé à la Commission de demander à la FAO d'analyser les incidences observées des mesures ou approches nationales existantes en matière d'accès et de partage des avantages concernant l'«information de séquençage numérique» sur les activités de recherche-développement dans les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture, afin que les groupes de travail et la Commission les examinent.

28. Le Groupe de travail a recommandé à la Commission de demander à la FAO d'aider les pays, en particulier les pays en développement, notamment au moyen d'une formation régionale et interrégionale, à développer les capacités techniques, institutionnelles et humaines permettant d'utiliser l'«information de séquençage numérique» concernant les RGAA dans les activités de recherche-développement.

29. Le Groupe de travail a recommandé à la Commission de demander à la FAO d'organiser, en collaboration avec les secrétariats des instruments et organisations pertinents, un atelier de travail intersessions afin de faire mieux connaître aux parties intéressées le rôle que joue l'«information de séquençage numérique» en matière de recherche-développement sur les RGAA et dans les secteurs de l'alimentation et de l'agriculture en général, ainsi que les difficultés qui se posent pour accéder à l'«information de séquençage numérique» et en tirer pleinement parti.

30. Le Groupe de travail a recommandé à la Commission de continuer à suivre les réflexions et les avancées au sein d'autres instances internationales en ce qui concerne l'«information de séquençage numérique» et de se pencher sur leurs incidences quant à l'accès aux RGAA, à l'utilisation de ces ressources et au partage des avantages qui en découlent, afin de cerner, s'il y a lieu, les principaux aspects qui devraient être pris en compte au sujet de l'«information de séquençage numérique» intéressant les RGAA, de créer un environnement favorable qui permette de faciliter l'accès aux RGAA ainsi que de renforcer les capacités en vue de produire, d'exploiter et de mettre en commun des données, et d'y accéder, aux fins de la conservation, de la mise en valeur et de l'utilisation durable des RGAA.

VIII. RÔLE DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES FORESTIÈRES DANS L'ATTÉNUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET L'ADAPTATION À SES EFFETS

31. Le Groupe de travail a examiné le document intitulé *Changement climatique et ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture*¹⁰ et a pris note des documents d'information intitulés *FAO activities on climate change*¹¹ (Activités de la FAO en matière de changement climatique) et *The role of genetic resources for food and agriculture in climate change adaptation and mitigation*¹² (Rôle des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets).

32. Le Groupe de travail a pris note de l'étude exploratoire sur le rôle des RGAA dans l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets, et a recommandé à la Commission d'inviter la FAO à la publier. Il a examiné l'axe de travail du projet révisé de Programme de travail pluriannuel consacré au changement climatique, tel qu'il est présenté à l'*annexe I* du document portant la cote CGRFA/WG-FGR-6/21/7.

33. Le Groupe de travail a noté que le nombre de rapports que les pays doivent élaborer représentait déjà une lourde charge pour ces derniers et qu'il convenait d'éviter d'alourdir inutilement ce fardeau en allégeant les procédures d'élaboration de rapports. Il a souligné qu'à l'avenir les travaux de la Commission en matière de changement climatique devaient s'appuyer sur les activités mises en œuvre actuellement dans le domaine des RGAA et compléter celles d'autres organisations internationales concernées. Il a recommandé également à la Commission d'inviter la FAO à tenir compte de la biodiversité et des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture dans le cadre des activités qu'elle mènera en matière de changement climatique.

¹⁰ CGRFA/WG-FGR-6/21/7.

¹¹ CGRFA/WG-FGR-6/21/Inf.5.

¹² CGRFA/WG-FGR-6/21/Inf.6.

34. Le Groupe de travail a noté que les pays communiquaient actuellement des informations en vue de l'élaboration du deuxième rapport et que la Commission avait demandé que lui soient données des orientations sur l'élaboration d'une évaluation mondiale, entreprise à l'initiative des pays, du rôle des RGAA dans l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets¹³, si celle-ci est jugée pertinente.

35. Le Groupe de travail a examiné le projet d'enquête sur les RGAA dans le contexte du changement climatique, tel qu'il figure à l'*annexe II* du document portant la cote CGRFA/WG-FGR-6/21/7, et a recommandé à la Commission d'examiner ce projet et d'étudier la possibilité de définir des modalités souples permettant de prendre en compte une version plus succincte de cette enquête, lorsque de besoin. Il a recommandé à la Commission d'inviter la FAO à communiquer l'enquête aux pays et à mettre les résultats à la disposition des groupes de travail et, ultérieurement, de la Commission, pour examen. Il a recommandé également à la Commission d'envisager la possibilité d'inclure les informations qui seront communiquées par les pays concernant les RGAA et le changement climatique dans les évaluations de l'état des ressources génétiques forestières et des ressources phytogénétiques dans le monde, qui sont en train d'être effectuées, au lieu d'élaborer une évaluation mondiale supplémentaire relative au changement climatique.

36. Le Groupe de travail a recommandé à la Commission de demander à la FAO d'examiner les *Directives d'application volontaire à l'appui de l'intégration de la diversité génétique dans les plans nationaux d'adaptation au changement climatique*, et de proposer des modifications, selon qu'elle le jugera nécessaire, afin que ces directives soient examinées par les groupes de travail et la Commission, compte tenu de la nécessité d'éliminer les points de vulnérabilité des ressources génétiques forestières face au changement climatique, conformément aux instruments internationaux pertinents.

37. En outre, le Groupe de travail a recommandé à la Commission de demander à la FAO de proposer des façons de prendre systématiquement en compte le changement climatique dans tous les secteurs des RGAA¹⁴ lors des évaluations futures et dans les instruments de politique générale, et de soumettre ces propositions aux groupes de travail et à la Commission, pour examen.

IX. EXAMEN DES TRAVAUX SUR LES BIOTECHNOLOGIES POUR LA CONSERVATION ET L'UTILISATION DURABLE DES RESSOURCES GÉNÉTIQUES FORESTIÈRES

38. Le Groupe de travail a étudié le document intitulé *Examen des travaux sur les biotechnologies au service de la conservation et de l'utilisation durable des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture*¹⁵ et a pris note du document d'information intitulé *Recent developments in biotechnologies relevant to the characterization, sustainable use and conservation of genetic resources for food and agriculture*¹⁶ (Faits récents dans le domaine des biotechnologies intéressant la caractérisation, l'utilisation durable et la conservation des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture).

39. Le Groupe de travail a recommandé que la Commission demande à la FAO de poursuivre les efforts visant à renforcer les capacités nationales et régionales des pays en développement s'agissant d'élaborer et d'appliquer des méthodes adaptées et normalisées qui se fondent sur les biotechnologies aux fins de la caractérisation et de l'utilisation durable des ressources génétiques forestières et de la conservation et de la protection des RGAA, en tenant compte des avantages et des risques, des lois et réglementations nationales et régionales et des instruments internationaux pertinents, y compris en matière d'évaluation des risques.

40. Le Groupe de travail a souligné les avantages que l'on pouvait tirer de l'utilisation des biotechnologies d'une manière générale pour développer des caractéristiques utiles, dont les plus importantes sont la tolérance aux stress abiotiques comme la sécheresse, la chaleur et la salinité, et la résistance aux stress biotiques provoqués par les organismes nuisibles et les maladies, dont la prévalence augmente sous l'effet du changement climatique, ainsi que des biotechnologies judiciaires

¹³ CGRFA-16/17/Rapport Rev.1, paragraphe 27; CGRFA-17/19/Rapport, paragraphe 28.

¹⁴ Approche commune.

¹⁵ CGRFA/WG-FGR-6/21/8.

¹⁶ CGRFA/WG-FGR-6/21/Inf.7.

aux fins de la traçabilité et de l'application des lois environnementales. Il a noté qu'il était important de mettre au point des méthodes d'évaluation des risques et de les améliorer pour analyser les effets positifs et négatifs potentiels des biotechnologies, conformément à la législation nationale et aux accords environnementaux multilatéraux applicables.

41. Le Groupe de travail a recommandé que la Commission demande à la FAO de continuer à assurer la collecte et la diffusion régulière d'informations factuelles et à jour sur le rôle des biotechnologies au service de la caractérisation, de la conservation et de l'utilisation durable des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture en utilisant à cet effet les bases de données, les réseaux et les bulletins d'information existants.

42. En dépit des évolutions rapides qui se font jour dans le domaine des biotechnologies et des possibilités que celles-ci pourraient offrir en matière de caractérisation, d'utilisation durable et de conservation des RGAA, le Groupe de travail a insisté sur le fait qu'il demeurerait important de conserver la diversité génétique des arbres et des autres espèces végétales ligneuses sur toute la planète, selon qu'il convenait.

43. Le Groupe de travail a recommandé que la Commission demande à la FAO de continuer à étudier des mécanismes en vue d'une coopération future avec les organisations internationales pertinentes, notamment pour encourager non seulement la coopération Sud-Sud, mais aussi la coopération Nord-Sud et la coopération triangulaire, s'agissant de promouvoir des biotechnologies adaptées au service de la caractérisation, de l'utilisation durable et de la conservation des RGAA.

X. OPTIONS POSSIBLES QUANT À L'ORGANISATION DES FUTURES ACTIVITÉS INTERSESSIONS DE LA COMMISSION

44. Le Groupe de travail a examiné le document intitulé *Options possibles quant à l'organisation des futures activités intersessions de la Commission*¹⁷. Il a accueilli avec satisfaction les progrès accomplis dans les travaux intersessions de la Commission, qui s'appuient sur les contributions de ses organes subsidiaires, de son Bureau, ainsi que des points focaux nationaux et des coordonnateurs nationaux, et sur les éléments transmis par les membres. Il a souligné qu'il fallait aborder de façon cohérente, intégrée et homogène la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture, y compris les ressources génétiques des micro-organismes et des invertébrés, dans les activités menées par la Commission et les pays, et renforcer la coordination et la communication entre les groupes de travail de la Commission et parmi les points focaux nationaux et les coordonnateurs nationaux.

45. Le Groupe de travail s'est penché sur l'organisation future des activités intersessions de la Commission et a donné des orientations à ce sujet. Il a recommandé à la Commission de prendre en compte, lors de ses délibérations sur la réorganisation des activités intersessions, le fait que les pays et le Secrétariat ne disposent que de ressources limitées. Au vu des différentes options possibles quant à la réorganisation des organes subsidiaires de la Commission, le Groupe de travail a recommandé que soit présentée une cinquième option, qui consisterait notamment à établir deux groupes d'experts, respectivement sur la biodiversité pour l'alimentation et l'agriculture et sur les ressources génétiques des micro-organismes et des invertébrés pour l'alimentation et l'agriculture, sur la base de l'expérience tirée de l'organisation d'activités relatives à l'accès et au partage des avantages.

46. Le Groupe de travail a indiqué qu'il était préférable d'organiser en ligne les consultations et les ateliers de travail régionaux informels destinés aux points focaux nationaux et aux coordonnateurs nationaux, y compris les réunions d'information visant à préparer les réunions officielles, plutôt que d'organiser des réunions hybrides, afin que tous aient la possibilité d'y participer. Il a insisté sur le fait que la tenue en ligne des réunions officielles devait constituer une mesure exceptionnelle, prise en raison des conditions particulières liées à la covid-19, et qu'elle ne devait pas créer de précédent pour l'organisation des travaux futurs de la FAO.

47. Le Groupe de travail s'est félicité de l'élaboration d'un projet de mandat pour les points focaux nationaux et les coordonnateurs nationaux, et a indiqué que ses membres pouvaient communiquer par écrit des observations après la réunion, lesquelles seront regroupées par le

¹⁷ CGRFA/WG-FGR-6/21/9.

Secrétariat et communiquées à la Commission, pour examen à sa prochaine session. Le Groupe de travail a pris note des incidences qu'aurait l'application du mandat en termes budgétaires et a demandé qu'elles soient examinées par les pays.

48. Le Groupe de travail a demandé au Secrétariat de publier la liste des adresses électroniques de tous les points focaux nationaux sur la page web du Groupe de travail.

XI. DÉCLARATIONS DE CLÔTURE

49. M^{me} Tiina Vähänen, Directrice adjointe de la Division des forêts, a félicité le Groupe de travail pour ses réalisations et pour les échanges fructueux qu'il a tenus pendant la réunion. Elle a noté que les débats et les recommandations du Groupe de travail apportaient des contributions essentielles à l'élaboration du deuxième rapport et du système mondial d'information. Elle a souligné que la FAO se réjouissait à l'idée de tirer parti des résultats de ces initiatives dans le cadre de ses activités futures. Elle a une nouvelle fois rappelé que la Division des forêts de la FAO était prête à apporter un appui technique aux pays s'agissant de la mise en œuvre du Plan d'action mondial.

50. M^{me} Hoffmann a également remercié le Groupe de travail et son président pour les indications qu'ils ont données pendant la réunion. Elle a souligné que, grâce au dévouement du Groupe de travail et à la richesse de ses débats, la réunion avait abouti à des résultats d'une grande utilité, en ce qui concerne non seulement les activités liées aux ressources génétiques forestières, mais aussi les questions transversales abordées par la Commission.

51. Le Président a remercié tous les délégués et la Rapporteuse pour leur contribution à la réussite de la session. Il a également fait part de ses remerciements à la Division des forêts de la FAO, au Bureau du changement climatique, de la biodiversité et de l'environnement et au Secrétariat de la Commission, ainsi qu'aux interprètes, aux traducteurs et aux autres membres du personnel.

ANNEXE A

**ORDRE DU JOUR DE LA SIXIÈME SESSION
DU GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE INTERGOUVERNEMENTAL
SUR LES RESSOURCES GÉNÉTIQUES FORESTIÈRES**

13-15 avril 2021

1. Élection du Président, d'un ou de plusieurs vice-présidents et du rapporteur
2. Adoption de l'ordre du jour et du calendrier
3. État d'avancement de la mise en œuvre du *Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques forestières*
4. État d'avancement de l'élaboration du deuxième rapport sur *L'État des ressources génétiques forestières dans le monde*
5. Mise au point d'un nouveau système mondial d'information sur les ressources génétiques forestières
6. Accès aux ressources génétiques forestières et partage des avantages en découlant
7. «Information de séquençage numérique» relative aux ressources génétiques forestières
8. Rôle des ressources génétiques forestières dans l'atténuation du changement climatique et l'adaptation à ses effets
9. Examen des travaux sur les biotechnologies pour la conservation et l'utilisation durable des ressources génétiques forestières
10. Options possibles quant à l'organisation des futures activités intersessions de la Commission
11. Questions diverses
12. Adoption du rapport

ANNEXE B

**MEMBRES ET SUPPLÉANTS DU GROUPE DE TRAVAIL TECHNIQUE
INTERGOUVERNEMENTAL SUR LES RESSOURCES GÉNÉTIQUES FORESTIÈRES
ÉLUS PAR LA COMMISSION, À SA DIX-SEPTIÈME SESSION ORDINAIRE**

<i>Composition (nombre de pays par région)</i>	<i>Pays</i>
Afrique (5)	Angola Cameroun Éthiopie Togo Tunisie <i>Premier suppléant:</i> Eswatini <i>Deuxième suppléant:</i> Ghana
Amérique du Nord (2)	Canada États-Unis d'Amérique
Amérique latine et Caraïbes (5)	Argentine Brésil Costa Rica Cuba Guyana <i>Premier suppléant:</i> Pérou <i>Deuxième suppléant:</i> Panama
Asie (5)	Chine Malaisie République de Corée République démocratique populaire lao Thaïlande <i>Premier suppléant:</i> Inde <i>Deuxième suppléant:</i> Indonésie
Europe (5)	Fédération de Russie Finlande Italie Pologne Suède <i>Premier suppléant:</i> France <i>Deuxième suppléant:</i> Norvège
Pacifique Sud-Ouest (2)	Papouasie-Nouvelle-Guinée Vanuatu <i>Premier suppléant:</i> Fidji <i>Deuxième suppléant:</i> Îles Salomon
Proche-Orient (4)	Jordanie Liban Soudan Yémen <i>Premier suppléant:</i> Iran (République islamique d') <i>Deuxième suppléant:</i> République arabe syrienne

 ANNEXE C

LISTE DES DOCUMENTS

Documents de travail

Cote	Titre
CGRFA/WG-FGR-6/21/1	Ordre du jour provisoire
CGRFA/WG-FGR-6/21/1 Add.1	Ordre du jour annoté et calendrier provisoires
CGRFA/WG-FGR-6/21/2	État d'avancement de la mise en œuvre du <i>Plan d'action mondial pour la conservation, l'utilisation durable et la mise en valeur des ressources génétiques forestières</i>
CGRFA/WG-FGR-6/21/3	État d'avancement de l'élaboration du deuxième rapport sur <i>L'État des ressources génétiques forestières dans le monde</i>
CGRFA/WG-FGR-6/21/4	Mise au point d'un nouveau système mondial d'information sur les ressources génétiques forestières
CGRFA/WG-FGR-6/21/5	Accès aux ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture et partage des avantages en découlant: examen et perspectives
CGRFA/WG-FGR-6/21/6	«Information de séquençage numérique» concernant les ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture: possibilités d'innovation, enjeux et implications
CGRFA/WG-FGR-6/21/7	Changement climatique et ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture
CGRFA/WG-FGR-6/21/8	Examen des travaux sur les biotechnologies au service de la conservation et de l'utilisation durable des ressources génétiques pour l'alimentation et l'agriculture
CGRFA/WG-FGR-6/21/9	Options possibles quant à l'organisation des futures activités intersessions de la Commission

Documents d'information

Cote	Titre
CGRFA/WG-FGR-6/21/Inf.1	<i>Statutes of the Intergovernmental Technical Working Group on Forest Genetic Resources, and Members and Alternates elected by the Commission at its Seventeenth Regular Session</i>
CGRFA/WG-FGR-6/21/Inf.2 Rev.1	Note d'information à l'intention des participants

CGRFA/WG-FGR-6/21/Inf.3	<i>Draft Survey of Access and Benefit-sharing Country Measures Accommodating the Distinctive Features of Genetic Resources for Food and Agriculture and Associated Traditional Knowledge</i>
CGRFA/WG-FGR-6/21/Inf.4	<i>Inputs by Members on access and benefit-sharing for genetic resources for food and agriculture</i>
CGRFA/WG-FGR-6/21/Inf.5	<i>FAO activities on climate change</i>
CGRFA/WG-FGR-6/21/Inf.6	<i>The role of genetic resources for food and agriculture in climate change adaptation and mitigation</i>
CGRFA/WG-FGR-6/21/Inf.7	<i>Recent developments in biotechnologies relevant to the characterization, sustainable use and conservation of genetic resources for food and agriculture</i>
CGRFA/WG-FGR-6/21/Inf.8	Liste des documents
CGRFA/WG-FGR-6/21/Inf.9	Liste des délégués et des observateurs